



Communiqué de presse
Le 11 janvier 2012

La fiscalité, un puissant levier pour l'émancipation des jeunes

La très vive passe d'armes à laquelle se sont livrées droite et gauche sur la réforme du quotient familial vient questionner plus largement les modèles de répartition de la richesse collective. Dans ce débat, la rapide levée de boucliers de certaines organisations familiales ne doit pas occulter les nécessaires réformes à mener pour rendre plus justes et plus efficaces les transferts entre catégories sociales et entre générations.

Jeunesse sous perfusion

Depuis longtemps, la France a décidé de faire reposer principalement sur les familles (c'est-à-dire sur la solidarité privée) le soutien des jeunes y compris majeurs dans cette phase de plus en plus longue de stabilisation dans l'emploi à laquelle les jeunes générations sont confrontées. Ce système se fonde sur un versement des transferts directement aux parents, via les différents instruments de la politique familiale : allocations, complément familial, quotient familial, etc. En contrepartie, les ressources directement alloués aux jeunes se font rare, à l'exception des bourses (basées sur les revenus parentaux) et, dans une moindre mesure compte tenu des conditions inadaptées de son accessibilité, du RSA Jeunes.

Reproduction des inégalités

Le renvoi des jeunes à leur famille n'a pas permis de lutter contre l'augmentation dramatique de la pauvreté et notamment de la pauvreté des jeunes. La prolongation parfois de nombreuses années du soutien que les familles apportent à leurs enfants pèse très lourd pour les familles aux revenus modestes ou moyens. Alors que l'action publique devrait lutter contre les inégalités de naissance, le modèle qui prévaut actuellement constitue un facteur considérable de renforcement des inégalités sociales, les possibilités de choisir ses perspectives professionnelles et de poursuivre des études dépendant largement des ressources des familles. Ce paradigme familialiste représente enfin un véritable déni de droit pour les jeunes, qui est vécu de manière particulièrement aiguë par une fraction des jeunes des couches populaires qui ne peuvent bénéficier d'un soutien de leurs familles.

Pour une couverture universelle d'émancipation

Parce qu'il constitue un frein à l'émancipation des jeunes et qu'il bénéficie aux familles les plus aisées, le modèle actuel de répartition de la richesse mérite d'être à tout le moins débattu, et autant que possible réformé. Un changement de paradigme s'impose afin de créer les conditions permettant à chaque jeune de disposer de moyens d'existence autonomes. Nous proposons dans un livre blanc que nous présenterons le 9 février, une refonte des dispositifs d'aide existants (aides au logement, avantages fiscaux, prestations familiales) afin de proposer une couverture globale pour les jeunes qui leur permette de devenir acteurs de leur propre vie. A la veille des élections présidentielle et législatives, cet engagement serait un acte fort à même de consolider le lien de confiance entre la société et sa jeunesse.

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Dans le cadre de la plateforme « [Pour un big-bang des politiques jeunesse](#) », le Cnajep et 49 autres organisations s'associent pour promouvoir une vision renouvelée des politiques jeunesse, qui passe notamment par la mise en place de ressources autonomes pour les jeunes.

Contact : Benoît Mychak - Tel.: 01 40 21 14 21
Courriel : cnajep@cnajep.asso.fr
Plus d'infos : www.cnajep.asso.fr